

JOURNÉE REGIONALE DES ANTIBIOREFERENTS 2027 NOUVELLE AQUITAINE

MARDI 19 JANVIER 2027

INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE
DE XAVIER ARNOZAN
CHU DE BORDEAUX
AVENUE DU HAUT LÉVÊQUE
33604 PESSAC

INSCRIPTION (Participation en présentiel uniquement)

s.parisot@infectiologie.com

Lien : <https://forms.gle/2x2aLqDRVeA5NAN6A>

Qr Code :



Centre Régional en Antibiothérapie
de Nouvelle-Aquitaine



21 rue Beaurepaire, 75010 Paris
Référencement ANDPC N°1468

PROGRAMME

08h30 - 09h00 : Accueil des participants

09h00 - 09h15 : Introduction de la journée - Pré test

09h15 - 09h45 : Best of bibliographique : que retenir en 2026 ?

Dr Sophie DUCROIX-ROUBERTOU (CHU Limoges) / Dr Ioan DIACONU (CH Tulle)

09h45 - 10h45 : Actus BUA : Quelles nouveautés dans le BUA pour 2027 ?

Dr Bernard CASTAN (CH Périgueux)

Pause intermédiaire

11h00 - 12h30 : Ateliers en simultané (au choix)

- **Atelier 1** : Multidisciplinarité : la clé du succès. Rôle du pharmacien et du microbiologiste dans le BUA

Dr Claire TINEVEZ (CH Arcachon) / Dr Marin LAHOUATI (CHU Bordeaux) / Pr Olivier BARRAUD (CHU Limoges)

- **Atelier 2** : BUA : les IST ne font pas exception !

Dr Olivia PEUCHANT / Pr Charles CAZANAVE (CHU Bordeaux)

Déjeuner

14h00 - 15h30 : Ateliers en simultané (au choix)

- **Atelier 3** : "Nouveautés et place du BUA dans la prise en soins des endocardites infectieuses" *Dr Nahéma ISSA / Dr Julien TERNACLE (CHU Bordeaux)*
- **Atelier 4** : "Nouveautés et place du BUA dans la prise en soins des infections vasculaires" *Dr Mathilde CARRER / Dr Quentin COATSALIOU (CHU Bordeaux)*

Pause intermédiaire

15h45 - 17h15 : Cas cliniques interactifs

Dr Marine GROSSET (CH Angoulême) / Dr Diamo NDIAYE (CHU Poitiers)

17h15 - 17h30 : Conclusions

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

PARTICIPANTS

Médecins, pharmaciens ou biologistes, référents anti infectieux exerçant dans un établissement de santé français.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le participant disposera des dernières informations disponibles concernant l'évolution de la résistance bactérienne, les traitements antibiotiques aujourd'hui disponibles et ceux en voie de l'être, leur modalités optimales d'utilisation, ainsi que les outils existants et à sa disposition pour l'aider à déployer son action en faveur du bon usage des antibiotiques dans son établissement et dans le bassin de santé attenant. Le séminaire « Faire progresser le bon Usage des Antibiotiques : travail multidisciplinaire autour du référent » se déroule sur une journée dans un lieu et des salles spécifiquement dédiées à cette formation pendant toute sa durée. Les intervenants sont des infectiologues, tous experts dans leur spécialité. Sont traités ici les nouvelles recommandations nationales sur la prise en charge des pneumonie aigue communautaires et pneumonies d'inhalation, la place des TROD et PCR dans les infections respiratoires, les déterminants de la surprescription d'antibiotiques, les modalités de la prévention des pneumonies, la prise en charge des infections respiratoires virales.

PRE REQUIS

Les concepts de base en pharmacologie (PK/PD) et microbiologie(hors le problème de la multirésistance qui sera abordé) ne sont pas traités ici car considérés dans les pré-requis. Tous les médecins et les pharmaciens thésés ont eu des enseignements sur ces points durant leur formation initiale

DUREE DE LA FORMATION

6 heures

Horaires de 09h à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (pauses incluses et aménagements possibles si besoin)

VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous le signaler afin de nous aider à vous organiser un accueil et un suivi de formation optimum.

Pour cela, veuillez s'il vous plait cocher la case correspondante dans

le formulaire de demande d'inscription

ou de nous le communiquer par mail à l'adresse suivante :

s.parisot@infectiologie.com

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour évoquer avec vous la mise en place des outils nécessaires. N'hésitez pas à lui demander de vous contacter



MODALITES D'INSCRIPTION

PARTICIPANTS

Médecins ou pharmaciens, référents anti infectieux exerçant dans un établissement de santé français.

MODALITE D'INSCRIPTION ET TARIFS

La journée " Bon Usage des Antibiotiques : une action nécessairement multidisciplinaire autour du référent " est portée par l'organisme de formation Infectio DPC et se déroulera sur 1 journée le mardi 19 janvier 2027 sur INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE de Xavier Arnozan - CHU de Bordeaux - Avenue du Haut Lévêque - 33604 PESSAC

La JRA est validante DPC (Développement Professionnel Continu), reconnue comme programme intégré. Pour y participer vous devez donc obligatoirement être inscrit dans le cadre du DPC.

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au titre du DPC.

Référence programme ANDPC : **14682425015**

La démarche est simple :

1. **Inscrivez-vous sur le mail de Sandrine PARISOT : s.parisot@infectiologie.com ou par le lien / Qr Code en 1ère page**

Vos informations

* Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées

* Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le mail de la Journée et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) à nous retourner avant la date de clôture des inscriptions à la formation

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant la formation.

3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant la formation.

TARIF D'INSCRIPTION (ce montant sera pris en charge par le service formation de l'employeur du participant)

Montant des droits d'inscription : **390 euros**

Comprend l'accès :

- A la journée de formation
- Aux pauses et déjeuner sur la journée

Le transport aller et retour et l'hébergement restent à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé par mail accompagné de la facture de la formation à l'issue de la formation, pour règlement dès réception.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 janvier 2027